



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

République démocratique du Congo

DIEM – Données en situations d'urgence
Bulletin de suivi, cycle 4

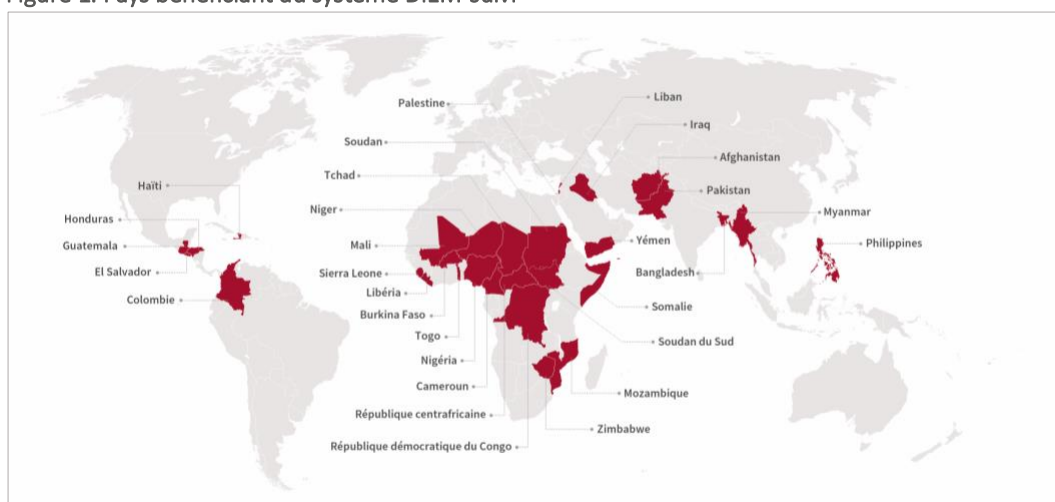
Résultats et recommandations
Décembre 2022

Méthodologie

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a mené entre le 1 septembre et le 6 octobre 2022 le quatrième cycle de l'enquête de suivi Données en situations d'urgence (DIEM-Suivi) pour évaluer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des ménages en République démocratique du Congo.

L'enquête a concerné 2 781 ménages agricoles et non-agricoles dans 11 des 26 provinces du pays: Ituri, Kasai, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Kwango, Nord-Kivu, Nord-Ubangi, Sud-Kivu, Sud-Ubangi, Tanganyika et Tshopo. Les ménages ont été interrogés lors d'enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur. Des pondérations relatives à la taille de la population et au niveau de richesse des ménages ont été appliquées afin d'assurer la représentativité des résultats. Le précédent cycle de collecte avait eu lieu en avril et mai 2022.

Figure 1. Pays bénéficiant du système DIEM-suivi



Source des données : FAO. 2022. DIEM-suivi. Rome. <https://data-in-emergencies.fao.org> (page consultée le 24 novembre 2022)

Source de la carte : Nations Unies. 2022. *Carte du monde*. un.org/geospatial/content/map-world (page consultée le 24 novembre 2022)

La ligne en pointillés représente approximativement la ligne de contrôle dont sont convenus l'Inde et le Pakistan au Jammu et Cachemire. Le statut final du Jammu et Cachemire n'a pas encore été déterminé par les parties. La frontière définitive entre le Soudan et le Soudan du Sud n'a pas encore été déterminée. Le statut final de la région d'Abeyi n'est pas encore déterminé.

À propos de DIEM-suivi

La FAO a mis en place le système DIEM-suivi pour collecter, analyser et diffuser des données sur les chocs, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire dans les pays touchés par de multiples chocs. DIEM-suivi vise à étayer la prise de décision en fournissant des informations régulièrement mises à jour sur la façon dont les différents chocs touchent les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des populations engagées dans l'agriculture.

DIEM-suivi repose sur des tableaux de bord présentés par pays. Le lecteur est invité à explorer ces tableaux afin d'obtenir davantage d'informations sur le contexte de la République démocratique du Congo et dans les autres pays suivis.

Pour plus d'informations : <https://data-in-emergencies.fao.org/pages/monitoring>

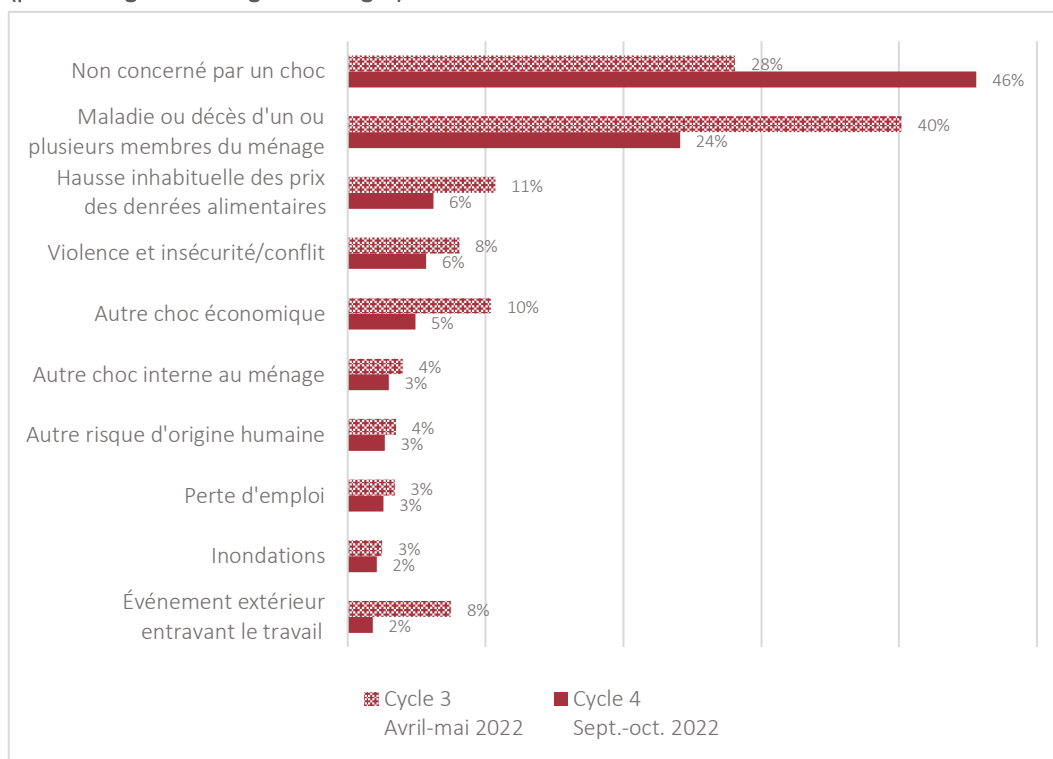
Revenus et chocs

Le pourcentage de ménages rapportant n'avoir été concerné par aucun choc au cours des trois mois précédant l'enquête est passé de 28 pour cent lors du Cycle 3 à 46 pour cent lors du Cycle 4, soit une amélioration de 18 points. Les mesures barrières de lutte contre la maladie à coronavirus 2019 ont en effet été levées et aucune catastrophe naturelle majeure n'a été enregistrée.

Parmi les principaux chocs signalés, la maladie ou le décès d'un membre du ménage est passée de 40 à 24 pour cent entre le Cycle 3 et le Cycle 4, la hausse inhabituelle des prix des denrées de 11 à 6 pour cent et la violence, l'insécurité et les conflits de 8 à 6 pour cent. Ces chocs ont été davantage rapportés dans les provinces du Tanganyika, du Nord-Ubangi, du Sud-Ubangi, des Kasai-central et oriental et de l'Ubangi.

L'insécurité et les conflits armés demeurent persistants dans l'est du pays, provoquant des déplacements massifs de population qui abandonne leurs terres et leurs autres actifs productifs.

Figure 2. Principal choc au cours des trois mois précédant l'enquête (pourcentage de ménages interrogés)



Source des données : FAO. 2022. République démocratique du Congo: résultats des évaluations DIEM-Suivi (avril-mai 2022 et septembre-octobre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [Consulté le 28 novembre 2022] <https://data-in-emergencies.fao.org>

Au cours des trois mois précédant l'enquête, la production et la vente de cultures de base (34 pour cent), les activités non-agricoles et l'auto-emploi (17 pour cent) ainsi que les emplois publics (12 pour cent) ont constitué les principales sources de revenus des ménages interrogés. En termes de diversification des revenus, plus de 70 pour cent n'ont aucune source de revenu supplémentaire. Par ailleurs, 44 pour cent des ménages ont rapporté une diminution de leur revenu principal; les provinces de Tshopo (50 pour cent), du Kasai (48 pour cent) et d'Ituri (47 pour cent) ont été les plus touchées par cette baisse.

Cultures

Figure 3. Calendrier agricole de la République démocratique du Congo



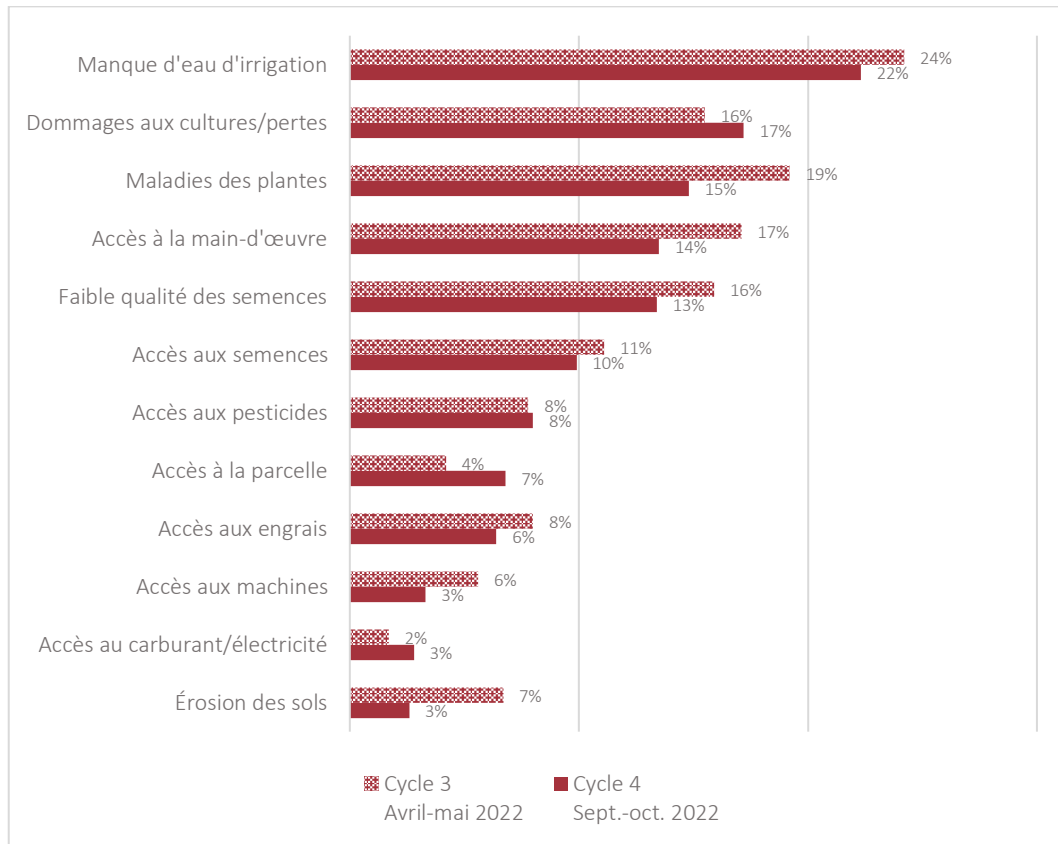
Source : FAO, 2021. Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) – République démocratique du Congo, avril 2022. <https://www.fao.org/giews/countrybrief/country.jsp?code=COD&lang=fr> (page consultée le 22 avril 2022)

Parmi les ménages producteurs de cultures, 69 pour cent rapportent des difficultés de production, pourcentage inchangé par rapport au cycle de collecte précédent.

Les provinces du Kasai-Central, Kasai Oriental et Nord-Ubangi (71 pour cent), ainsi que de l'Ituri (72 pour cent), du Sud-Ubangi (74 pour cent), du Tanganyika (75 pour cent) et du Sud-Kivu (79 pour cent) ont été davantage concernées par ces difficultés. Ces dernières concernent notamment le faible accès à l'eau d'irrigation (22 pour cent), les dommages aux cultures

et les pertes de récoltes (17 pour cent), les maladies des plantes (15 pour cent) ainsi que l'accès à la main d'œuvre agricole (14 pour cent) (Figure 4). En dehors de ces contraintes, les provinces les plus touchées connaissent également un contexte d'insécurité et les routes de desserte agricole y sont souvent impraticables ou inexistantes.

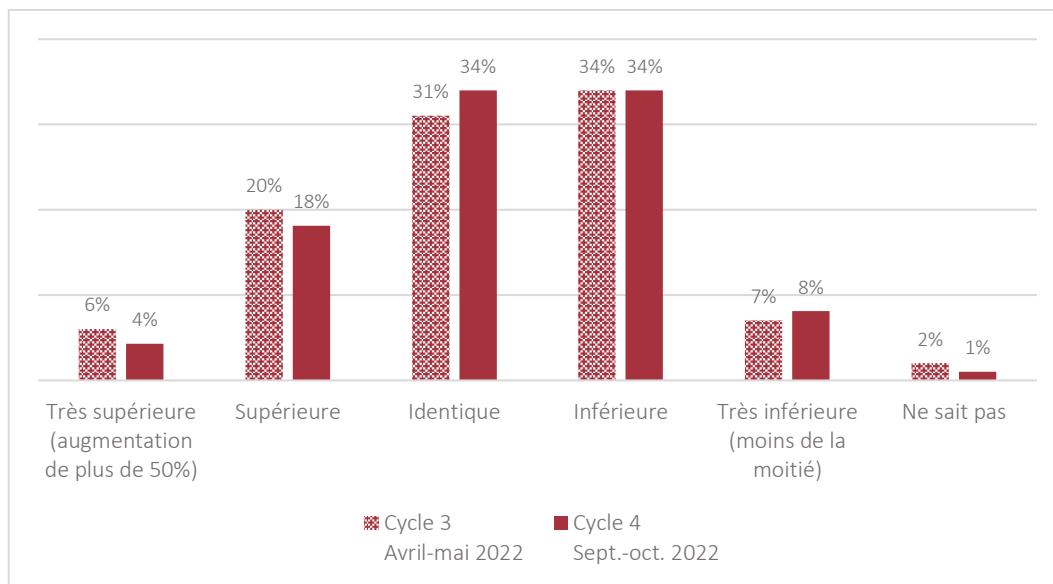
Figure 4. Difficultés dans la production des cultures (pourcentage de ménages cultivateurs)



Source des données : FAO. 2022. République démocratique du Congo: résultats des évaluations DIEM-Suivi (avril-mai 2022 et septembre-octobre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [Consulté le 28 novembre 2022] <https://data-in-emergencies.fao.org>

Les difficultés de production de cultures entraîne une baisse des superficies cultivées (rapportée par 42 pour cent des producteurs), situation similaire à celle du cycle précédent (Figure 5).

Figure 5. Évolution de la superficie cultivée par rapport à une année normale (pourcentage de cultivateurs interrogés)



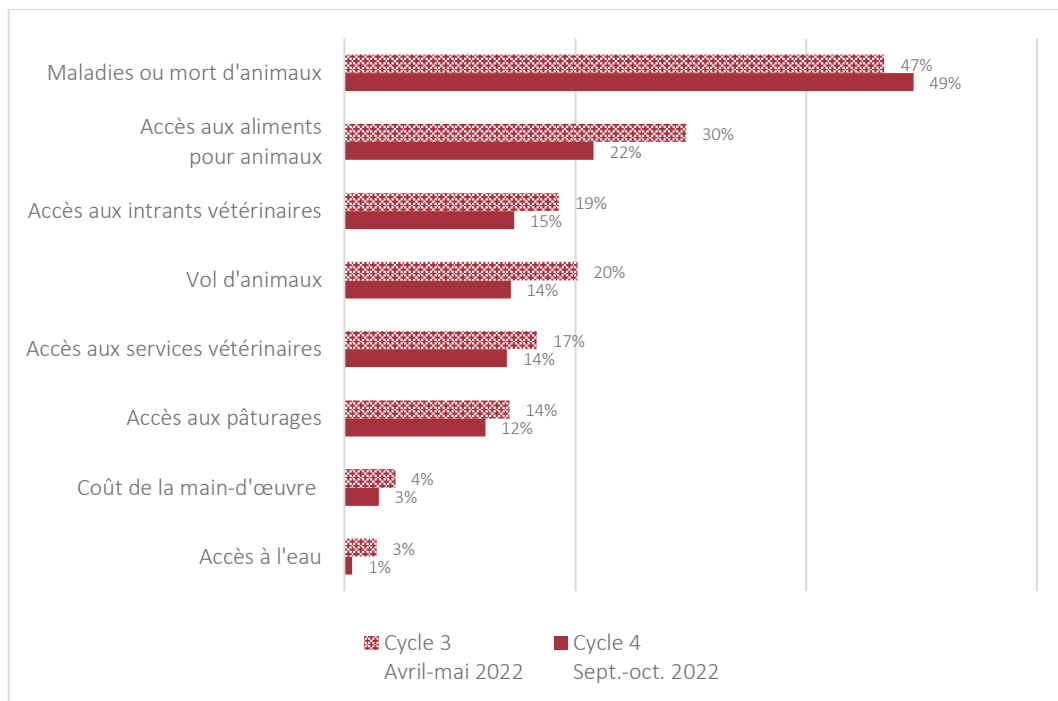
Source des données : FAO. 2022. République démocratique du Congo: résultats des évaluations DIEM-Suivi (avril-mai 2022 et septembre-octobre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [Consulté le 28 novembre 2022] <https://data-in-emergencies.fao.org>.

En outre, les producteurs de cultures étaient 51 pour cent à rapporter des difficultés de commercialisation de leurs récoltes (52 pour cent au cycle précédent).

Élevage

La situation des éleveurs a peu évolué par rapport aux résultats du cycle précédent. L'élevage de petit bétail (chèvres, moutons, petits animaux domestiques) et de volailles reste le plus répandu dans les différentes provinces. Soixante et onze pour cent des ménages ont rencontré des difficultés de production (68 pour cent en mai 2022) et 52 pour cent d'entre eux ont déclaré une baisse du nombre de têtes de bétail (48 pour cent en mai 2022). Ces contraintes s'expliquent en grande partie par les maladies ou la mort d'animaux (49 pour cent), l'accès difficile aux aliments pour animaux (22 pour cent), aux intrants et aux moyens vétérinaires (15 pour cent) ainsi que par le vol de bétail (14 pour cent) (Figure 6).

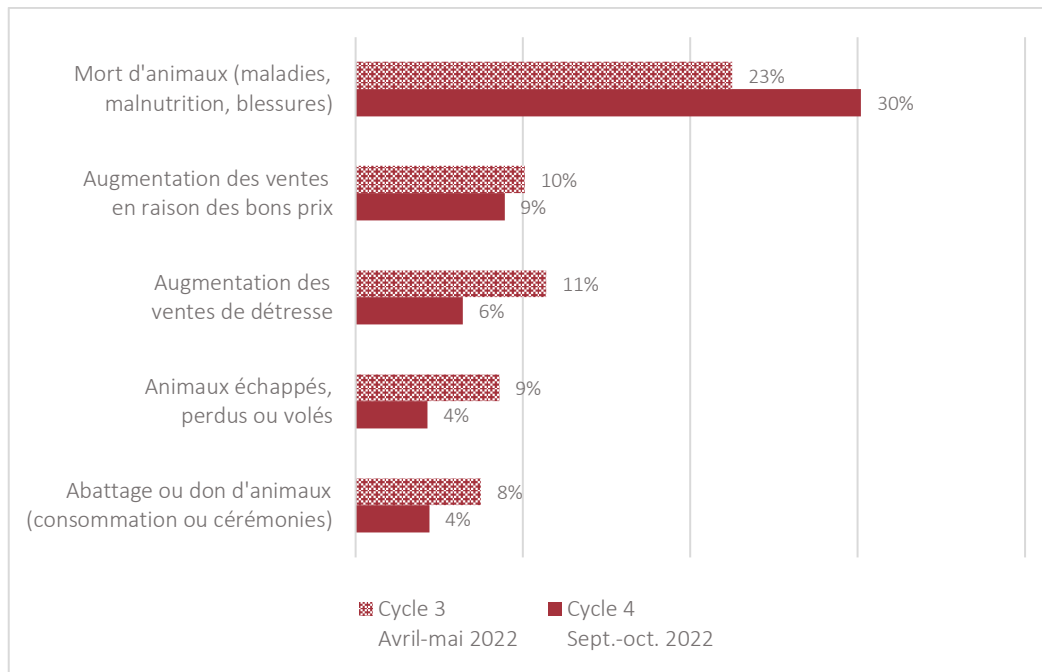
Figure 6. Difficultés de production de bétail (pourcentages de ménages éleveurs interrogés)



Source des données : FAO. 2022. République démocratique du Congo: résultats des évaluations DIEM-Suivi (avril-mai 2022 et septembre-octobre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [Consulté le 28 novembre 2022] <https://data-in-emergencies.fao.org>.

Cinquante-deux pour cent des éleveurs interrogés ont rapporté une baisse des effectifs de leur cheptel par rapport à l'année précédente. Parmi les raisons liées à cette baisse figurent la mort d'animaux en raison de maladies ou de blessures (30 pour cent), la hausse des prix de vente (9 pour cent) et les ventes de détresse (6 pour cent) (Figure 7).

Figure 7. Causes de la diminution du nombre d'animaux détenus (pourcentages de ménages éleveurs interrogés)



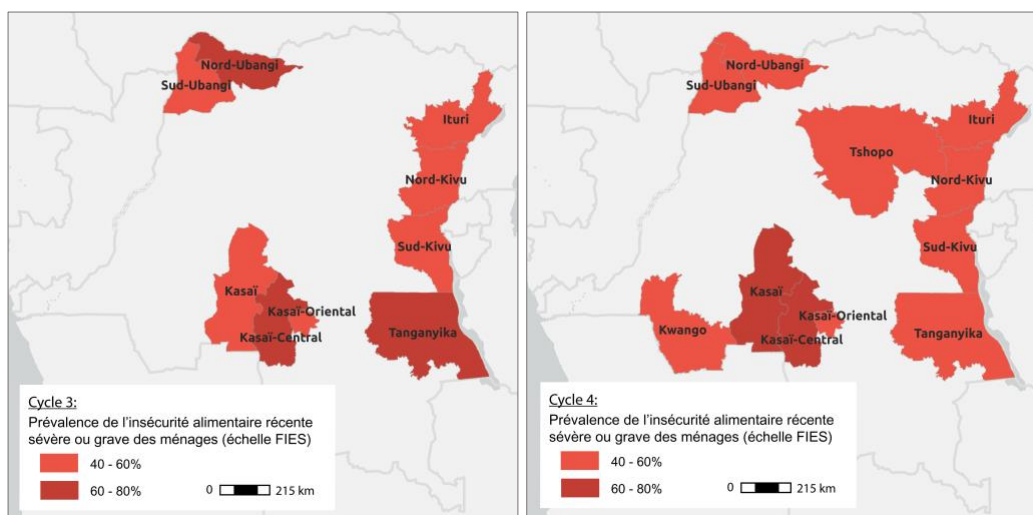
Source des données : FAO. 2022. République démocratique du Congo: résultats des évaluations DIEM-Suivi (avril-mai 2022 et septembre-octobre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [Consulté le 28 novembre 2022] <https://data-in-emergencies.fao.org>.

Trente-cinq pour cent des éleveurs ont rapporté des difficultés de commercialisation de leur production. La baisse des prix de vente (signalée à 54 pour cent), les coûts de transport et de commercialisation (18 pour cent) et la baisse de la demande des acheteurs habituels (18 pour cent) sont les principales raisons invoquées.

Sécurité alimentaire

Malgré une légère amélioration, la situation relative à la sécurité alimentaire reste alarmante. En effet, l'insécurité alimentaire récente modérée ou grave touche 56 pour cent des ménages (57 pour cent lors du cycle 3), 20 pour cent étant en insécurité alimentaire récente sévère (25 pour cent précédemment). Les ménages vivant dans les provinces du Kasai-Central (73 pour cent) et du Kasai (64 pour cent) sont les provinces où les populations souffrent le plus d'insécurité alimentaire¹.

Figure 8. Prévalence de l'insécurité alimentaire récente modérée ou grave des ménages (échelle FIES) - Cycles 3 et 4



Source des données : FAO. 2022. République démocratique du Congo: résultats des évaluations DIEM-Suivi (avril-mai 2022 et septembre-octobre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [Consulté le 28 novembre 2022] <https://data-in-emergencies.fao.org>.

Source de la carte: Source de la carte: Esri, HERE, Garmin, FAO, NOAA, USGS. 2018. *Carte de la République démocratique du Congo* data-in-emergencies.fao.org/pages/explore (consultée le 20 octobre 2022).

Les stratégies d'adaptation des moyens d'existence ont été principalement orientées vers des stratégies d'urgence (49 pour cent) – migration de tous les membre de ménages (29 pour cent), mendicité (28 pour cent), vente de la maison/la parcelle (21 pour cent). Les ménages interrogés adoptent à 31 pour cent des stratégies de crise et à 12 pour cent des stratégies de stress.

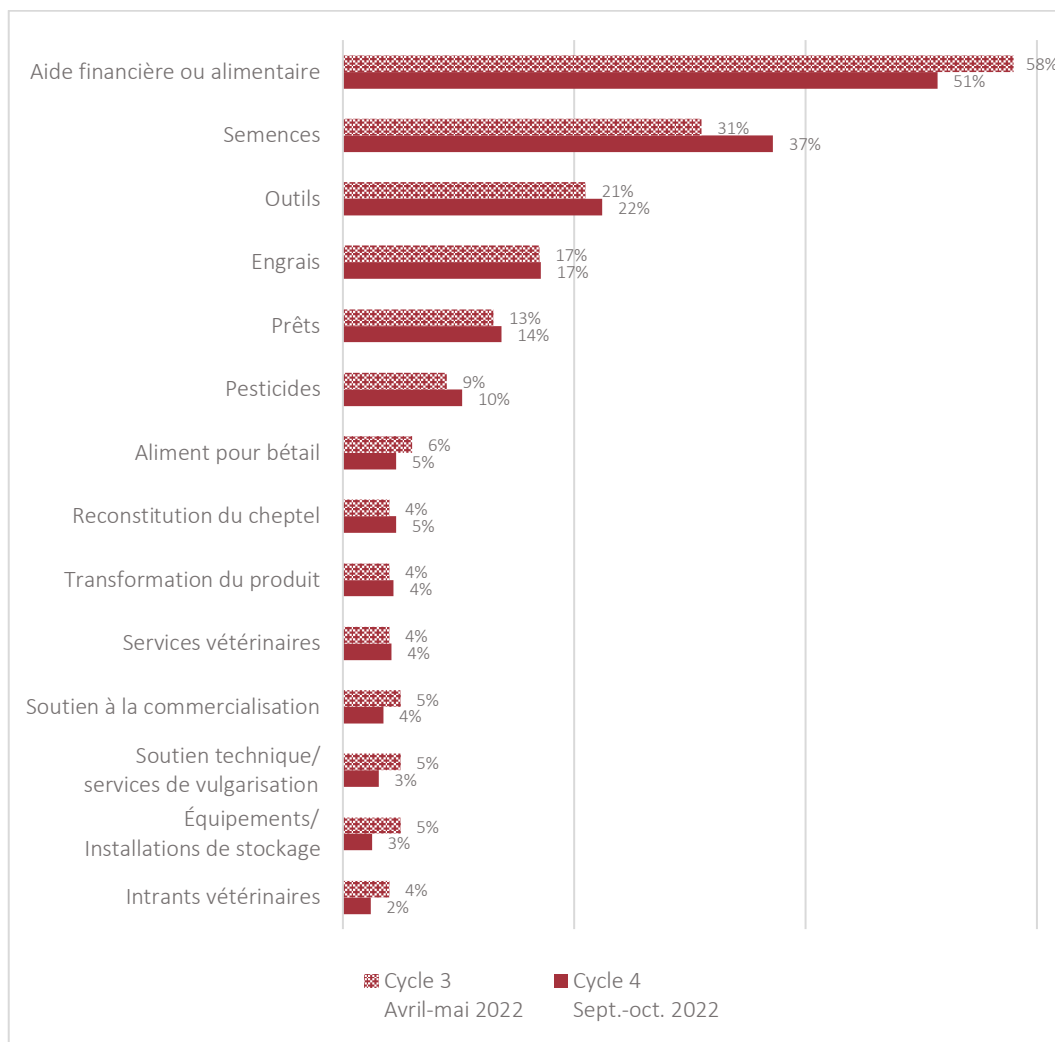
¹ Les résultats de l'échelle FIES sont susceptibles d'être modifiés. L'échelle nationale évolue au fil des cycles de collecte de données, offrant davantage de cohérence pour comparer ces derniers entre eux.

Besoins

Parmi les ménages interrogés, 92 pour cent ont exprimé un besoin d'aide notamment sous forme d'assistance alimentaire ou financière (51 pour cent), ainsi que de fourniture de semences (37 pour cent), d'outils (22 pour cent) et d'engrais (17 pour cent) (Figure 9).

Seuls 17 pour cent des ménages interrogés avaient reçu une aide au cours des trois mois précédant l'enquête.

Figure 9. Principaux besoins exprimés (pourcentage de ménages interrogés)



Source des données : FAO. 2022. République démocratique du Congo: résultats des évaluations DIEM-Suivi (avril-mai 2022 et septembre-octobre 2022). Dans: *FAO Plateforme Données en situations d'urgence*. [en ligne]. Rome. [Consulté le 28 novembre 2022] <https://data-in-emergencies.fao.org>.

Recommandations

Recommandations à court terme (dans les prochains trois mois) :

- > Fournir une assistance d'urgence aux ménages vulnérable à travers une aide alimentaire directe ou *via* des transferts monétaires, notamment dans les provinces du Kasai-Central, Kasai, Kasai-Oriental, Nord-Ubangi, Nord-Kivu et Sud-Ubangi.
- > Appuyer la production végétale en fournissant des appuis en outils agricoles, en semences et en formations en fonction des contextes et de la demande.
- > Fournir une assistance d'urgence agricole aux ménages les plus touchés (se trouvant dans une situation de crise ou d'urgence [Phase 3+ de l'IPC]), notamment au Kasai-Central et Oriental, Nord et Sud-Ubangi en fournissant notamment des semences améliorées et des souches résistantes aux maladies et ravageurs.
- > Entretien des routes de desserte agricole pour faciliter l'évacuation des produits vers les centres de consommation.
- > Encourager la production maraîchère pour soutenir les revenus des ménages surtout pendant les périodes de faibles activités dans les travaux agricoles et de bonne demande de produits horticoles.
- > Mettre à disposition des services vétérinaires et fournir des compléments alimentaires pour bétail dans les zones à dominante pastorale les plus touchées.
- > Appuyer le suivi régulier des prix des principales denrées alimentaires, notamment dans les provinces les plus vulnérables et renforcer un système d'alerte en cas d'augmentation est trop importante.
- > Promouvoir l'accès à des soins primaires appropriés dans les différentes régions.
- > Continuer le suivi régulier des indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnels à travers le territoire afin de permettre une réaction plus rapide si nécessaire.

Recommandations à moyen et long terme :

- > Augmenter les revenus des producteurs/trices à travers le développement des cultures de rentes (café, caoutchouc, huile de palme, cacao, thé), selon le contexte de chaque zone.
- > Soutenir les ménages pour respecter le genre, améliorer l'égalité et l'autonomisation des femmes.
- > Promouvoir la diversification et les bonnes pratiques alimentaire sur l'ensemble du territoire.
- > Encourager la régulation des systèmes des prix sur les marchés en impliquant les services étatiques compétents.
- > Apporter un soutien à la résilience agricole et pastorale: améliorer la qualité des semences et la disponibilité des variétés à cycle court; fournir aux agriculteurs des intrants pour leur permettre d'effectuer une transition vers une agriculture intensive.
- > Favoriser l'accès aux pâturages publics.
- > Agir pour limiter les conflits armés pour permettre la reprise des activités agricoles.
- > Améliorer le système d'alerte précoce sur l'ensemble du territoire, notamment concernant les dégâts aux cultures (ravageurs ou climat).
- > Renforcer les capacités de la population locale sur le changement climatique, son impact et les mesures de limitation d'impact disponibles.
- > Réaliser un diagnostic des marchés et mettre en place des mécanismes de protection sociale dans les zones vulnérables.



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

L'élaboration de ce rapport a été rendue possible grâce au soutien du peuple américain à travers l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le contenu du rapport relève de la seule responsabilité de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et ne reflète pas nécessairement la position de l'USAID ou du Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Contacts

Représentation de la FAO en République démocratique du Congo

FAO-CD@fao.org | @FAORDCongo
Kinshasa, République démocratique du Congo

Bureau des urgences et de la résilience

Data-in-emergencies@fao.org
data-in-emergencies.fao.org | @FAOEmergencies
Rome, Italie

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Les frontières et les noms et autres appellations qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

FAO. 2023. *République démocratique du Congo: DIEM – Données en situations d'urgence, Bulletin de suivi, cycle 4 – Résultats et recommandations, décembre 2022*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc3736fr>



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO